



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master Droit public - Conseil et contentieux des droits de l'urbanisme et de l'environnement



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits
crédits



Composante
UFR DE DROIT



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

Le Master « droit public » au travers de ses deux parcours propose un approfondissement, une actualisation des matières fondamentales de droit public comme la découverte de matières spécialisées essentielles.

La première année du Master allie généralité des matières enseignées (pour la plupart communes aux deux parcours) et spécialisation confortée par la suite.

La 2e année est davantage ancrée sur le droit et la pratique des principaux contentieux publics à travers la maîtrise des règles de droit, l'appréhension des mécanismes d'aide à la décision (opter pour la meilleure) et de sécurisation des décisions et procédures, la présentation des règles contentieuses ou non de la résolution des litiges (tous aspects ouvrant notamment vers l'activité de conseil et ses différentes formes).

La dissociation entre les deux parcours se fait alors plus visible : le premier parcours restant généraliste tout en ouvrant vers l'étude de multiples contentieux, le second étant davantage spécialisé disciplinairement.

Savoir-faire et compétences

Le Master Public parcours *Conseil et contentieux des droits de l'urbanisme et de l'environnement* forme des juristes spécialisés disposant d'un large socle de connaissances fondamentales de droit public (droit administratif approfondi, droit de l'urbanisme approfondi), de droit de l'environnement à travers l'étude de ses principes fondamentaux comme de ses aspects plus thématiques tels le droit des déchets, le droit des sols pollués mais aussi de droit privé (responsabilité civile et pénale).

Au-delà de l'apport des connaissances théoriques nécessaires, la formation met également l'accent sur l'expérience professionnelle et pratique (ateliers de mise en situation, étude de cas, maîtrise des méthodes et outils) permettant une expertise approfondie en matière de protection de l'environnement (notamment mais pas exclusivement sur le droit des installations classées pour la protection de l'environnement) à même de faire des étudiants à l'issue des deux années de formation de véritables juristes opérationnels.

Dimension internationale

* Selon les facultés/IUT et les formations ciblées : possibilités de mobilité d'études à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges [↗](#)



www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger <http://www.univ-artois.fr/International/Etudier-a-l-etranger>.

* Cette formation est **ouverte** à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Reportez-vous à la présentation de la formation dans les onglets Présentation et Organisation des enseignements.

Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération. Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaître le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.

Si vous êtes un étudiant accueilli en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages Etudier à l'Université d'Artois <http://www.univ-artois.fr/International/Etudier-a-l-Universite-d-Artois>

Les + de la formation

La formation est menée en parallèle du DU « Expertise juridique et technique de l'environnement » développé en partenariat avec l'Ecole des Mines de Douai pour une acquisition des outils scientifiques indispensables.

Organisation

Aménagements particuliers

Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap>

Admission

Conditions d'admission

Le Master est ouvert à tout titulaire d'une Licence en Droit ou tout diplôme jugé équivalent.

La sélection des candidats se fait sur dossier par le responsable de chaque parcours.

MASTER 1

Les enseignements se déroulent de septembre à avril

MASTER 2

Les enseignements se déroulent de septembre à mars, le stage **de trois mois** d'une durée minimum de 308h s'effectue en principe à partir du mois d'avril (sauf dérogation motivée)

FORMATION CONTINUE

Le Master est ouvert aux salariés ou demandeurs d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.

Contact : Tél. 03 27 94 50 54 - fcu.fare-douai@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr

Modalités d'inscription

Les candidatures se font sur la plateforme Monmaster.gouv.fr pour les personnes (au choix) :

- * soit inscrites en 3ème année de licence ;
- * soit déjà titulaires d'un diplôme national de licence ;



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

* soit inscrites ou déjà titulaires d'un autre diplôme donnant accès à la formation de master (dont les formations de grade licence, notamment les LP et les BUT, etc.). A ce dernier titre, il est important de se rapporter aux informations relatives aux conditions d'admission de chaque diplôme visé.

<https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert>

Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

Et après

Insertion professionnelle

- * Juriste-conseil spécialisé
- * Avocat
- * Agent de collectivité territoriale en charge par exemple de la planification des objectifs locaux de développement durable ou de la gestion des risques
- * Consultant auprès de cabinets d'études (rédaction de demandes d'autorisation, d'études d'impact, études de risques)
- * Responsable de la gestion des déchets
- * Enseignant-chercheur (pour la voie recherche)

Infos pratiques

Autres contacts

Responsable pédagogique de la formation

Pierre-Jean Baralle, MCF en Droit public, HDR

pierrejean.baralle@univ-artois.fr

Gestionnaires administratives :

Master 1 :

Angélique Rodrigue - Tél : 03 27 94 50 73 - angelique.rodrigue@univ-artois.fr

Master 2 :

Isabelle Fabianek - Tél : 03 27 94 50 51 - isabelle.fabianek@univ-artois.fr

Campus

 Campus de Douai

En savoir plus

Page web de l'UFR de Droit

<https://www.droit.univ-artois.fr/>

Référentiel RNCP : 38166



Programme

Organisation

SEMESTRE

2

Unité

fondamentale

Unité

fondamentale

de

* Droit de l'environnement

* Droit de l'urbanisme

* Droit de la commande des services publics

* Relations contentieuses administratives

avec les usagers

Unité de spécialité

de pratiques professionnelles de la fonction publique

* Gestion des risques environnementaux et de santé

* Droit du numérique contentieux

* Droit des processus étrangers

* Protection des doctrines internationales et juridiques



européenne
politiques

Unités

transversale

l'homme

* Droit

des

collectivités

régionales

* Grande

* problèmes

publics

systèmes

concernant

Unité

transversale

* Relations

de

l'administration

avec

les

usagers

* Ateliers

de

pratiques

professionnelles

* Langue

vivante

SEMESTRE

3

Compétences **SEMESTRE**

fondamentales

Compétences

complémentaires

spécifiques

transition

* Environnementale

* Droit

de l'environnement

* Contenu

approfondi

* Droit

administratif

approfondi

déchets



- * Droits
des
libertés
fondamentales
- * Droit
contentieux
national
- * Contentieux
international
UE
- * Européen
constitutionnel
approfondi
- * Contentieux
administratif
approfondi
- Compétences
complémentaires
transversales**
- mise
en** Responsabilité
civile
situation
de
- * Environnement
- * Droit
Répression
des
environnement
- * Procédure
simulés
- * Contentieux
de
urgence
- Initiation
à Montage
la de
projets
Unité
professionnelle
de
des
stratégies
(contentieuses
ou
mémoire)**

